

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Séance du 20 septembre 2018

L'An deux mille dix-huit, le vingt septembre à dix-neuf heures,

*le CONSEIL MUNICIPAL de cette Commune, légalement
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu
habituel de ses séances,*

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 24

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

N°2018/DELIB/054

Objet :

Budget principal
2018
Décision
modification n°2

Rapporteur :
Sylvette GILL

Etaient présents : Elvire TEOCCHI, Hervé AURIACH, Christine WINKELMANN, Lionel MURET, Annick GUERRERO, Sylvette GILL, adjoints. Christiane VEZIAN, Raymond KARASZI, Patricia ROCHE, Jean-François LEROY, Fanny CUER, Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Renée SOVERA, Michel PAÏALUNGA, Pascal GILL, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés : Jean-Michel MARLOT donnant procuration à Philippe de BEAUREGARD, Jean-Luc DA COSTA donnant procuration à Lionel MURET, Emilie LAGIER donnant procuration à Jean-François LEROY, Laurent ARCUSET donnant procuration à Marlène THIBAUD, Jean-Paul MONTAGNIER donnant procuration à Renée SOVERA, Georges POINT donnant procuration à Michel PAÏALUNGA, Martine CELAIRE donnant procuration à Jean-François MENGUY, Michel LAGARDE, Antonio MUGA et Stessy DEROSIER, excusés.

Considérant la désignation de Madame Sylvette GILL, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

Conformément à l'article L 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé une décision modificative du budget principal permettant d'ajuster les prévisions budgétaires initiales votées le 05 avril 2018 tout en maintenant l'équilibre budgétaire.

La présente décision modificative tient compte des réalisations d'ores et déjà effectuées et de celles en cours.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 148 de la Réglementation des Marchés Publics,

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 18 septembre 2018,

DECIDE à la majorité – 20 voix POUR et 4 CONTRE (Marlène THIBAUD, Jean-François MENGUY, Laurent ARCUSET ayant donné procuration à Marlène THIBAUD et Martine CELAIRE ayant donné procuration à Jean-François MENGUY) :

- D'adopter la décision modificative N°2 du budget principal de la Commune telle qu'annexée.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire

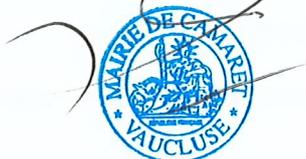


Acte certifié exécutoire

Dès sa réception en

Préfecture le : 25 SEP. 2018

Et sa publication le : 27 SEP. 2018



84029 Code INSEE	CAMARET SUR AYGUES BUDGET ANNUEL	DM n°2 2018
----------------------------	--	--------------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DM2

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60632-020 : Fournitures de petit équipement	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60633-822 : Fournitures de voirie	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6066-020 : Autres matières et fournitures	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615221-020 : Entretien et réparations bâtiments publics	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-615232-020 : Entretien et réparations réseaux	4 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-61558-020 : Autres biens mobiliers	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6226-020 : Honoraires	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6236-020 : Catalogues et imprimés	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-637-020 : Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	3 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	37 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64111-020 : Rémunération principale	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64131-020 : Rémunérations	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-64138-020 : Autres indemnités	0,00 €	15 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6454-020 : Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00 €	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6475-520 : Médecine du travail, pharmacie	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-739223-020 : Fonds de péréquation ressources communales et intercommunales	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	8 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	45 000,00 €	45 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
R-1641-020 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	500 000,00 €
D-2315-822 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	500 000,00 €	0,00 €	500 000,00 €
Total Général		500 000,00 €		500 000,00 €

(1) y compris les restes à réaliser

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 17

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 20

Contre : 4

Abstentions : 0

Date de convocation : 13/09/2018

Présenté par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1),

A Camaret sur Aigues, le 20/09/2018

Le Maire, Philippe de BEAUREGARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Camaret sur Aigues, le 20/09/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire, Philippe de BEAUREGARD (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

25 SEP. 2018

27 SEP. 2018

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

